



**TRANSPLANT
QUÉBEC**

*Ensemble pour
le don d'organes,
pour la vie
depuis **50** ans*

COMMUNIQUÉ

Embargo jusqu'au 14 avril 2021, 7 h

EN SITUATION DE DON D'ORGANES : Une famille sur cinq s'y oppose malgré le consentement du défunt

Montréal, le 14 avril 2021 – À l'heure actuelle, 20 % des familles québécoises qui refusent le don d'organes le font malgré les volontés exprimées par écrit par leur proche décédé. À l'approche de la Semaine nationale du don d'organes et de tissus qui se déroulera du 18 au 24 avril, Transplant Québec lève le voile sur le poids de cette décision pour les familles des donneurs. « Je crois au don d'organes, mais quand mon père est décédé, j'étais sous le choc. C'était vraiment difficile de prendre une décision et je n'étais pas prête à le laisser partir » témoigne Karine Robert, animatrice, journaliste et chroniqueuse, qui a perdu son père de façon subite le jour même où il devait partir à la retraite en janvier dernier. Il était candidat pour un don d'organes et avait exprimé sa volonté de le faire, mais Karine et sa famille ont hésité.

« Il importe d'accompagner mieux les familles qui ont aussi besoin de soins dans une situation de crise pour qu'elles soient en mesure de contribuer à la réalisation du don » affirme Matthew Weiss, directeur médical en don d'organes chez Transplant Québec. Savoir communiquer avec doigté est un aspect essentiel lorsqu'on aborde la question du don d'organes avec les proches du défunt. « La famille a tendance à faire confiance aux professionnels de la santé avec lesquels elle est en relation. C'est pourquoi il est nécessaire qu'ils soient formés pour expliquer correctement le don d'organes et obtenir le consentement, qu'ils soient dans les grands centres ou en région » insiste Dr Weiss. La présence de ressources dédiées en milieu hospitalier, tels les médecins spécialistes coordonnateurs en don et transplantation d'organes et de tissus, et la formation des professionnels influencent positivement le processus de don. Ainsi, une collaboration rapide entre l'équipe de soins et Transplant Québec permet d'avoir un meilleur taux de consentement des familles, une augmentation du nombre d'organes par donneur et une meilleure expérience pour les familles et l'équipe soignante.

Grande rareté des donneurs d'organes

« À partir du moment où on a accepté, ça a été un point de bascule. On avait posé un geste plus grand que nature et on en était très fiers. Tout le personnel de l'hôpital venait nous voir pour nous remercier et c'est alors que j'ai compris que ce geste n'était pas courant » constate Karine Robert. Approximativement 98 % des décès qui se produisent à l'hôpital ne conduiront jamais au don d'organes. Ce qui signifie que moins de 2 % des personnes qui y décèdent ont la possibilité de devenir donneurs et de sauver des vies.

L'importance d'en parler avec sa famille

Bien qu'une grande majorité des Québécois (92 %) se disent favorables au don d'organes, le taux de refus des familles demeure encore élevé. Leur opposition a un impact considérable sur le don d'organes. Le principal frein serait le manque de connaissance des familles envers le consentement du donneur. « C'est important de parler de notre volonté avec nos proches, ajoute Karine Robert. Mon père avait dit à sa conjointe qu'il souhaitait faire un don d'organes et de le savoir, ça nous a aidés à prendre notre décision. » Transplant Québec rappelle l'importance de signifier son consentement à l'oral et à l'écrit. Pour plus d'informations et s'inscrire à l'un des registres : <https://ditesle.ca/fr>

À propos de Transplant Québec

Avec pour finalité de sauver des vies ou d'améliorer l'état de santé des personnes qui ont besoin d'une transplantation, Transplant Québec, sur mandat du ministre de la Santé et des Services sociaux, coordonne le processus de don d'organes, assure l'équité d'attribution des organes, soutient l'amélioration des pratiques cliniques par la concertation et la mobilisation des partenaires, et fait la promotion du don d'organes dans la société. Ainsi, Transplant Québec contribue activement à ce que le plus grand nombre possible de Québécois et de Québécoises en attente d'un organe puissent bénéficier d'une transplantation.

– 30 –

Source : Transplant Québec

Renseignements :

Annie-Carole Martel, Transplant Québec
514 286-1414, poste 216 / 514 349-0752
annie-carole.martel@transplantquebec.ca

Diane Jeannotte
514 772-8019
dianej@djcom.ca